



SI des eaux du Val de l'Ognon (SIEVO) (Siren : 200080380)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Courchapon
Arrondissement	Besançon
Département	Doubs
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	19/03/2018
Date d'effet	19/03/2018

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Thierry DESCOSTERD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	3 rue du Val de l'Ognon
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	25170 Courchapon
Téléphone	03 81 58 26 26
Fax	03 81 58 26 84
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	26 216
Densité moyenne	89,00

Périmètres

Nombre total de membres : 36

- Dont 34 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
70	Bay (217000579)	135
25	Berthelange (212500557)	328
70	Bonboillon (217000751)	201
25	Burgille (212501019)	554
70	Chancey (217001262)	205
70	Chenevrey-et-Morogne (217001502)	306
25	Corcelles-Ferrières (212501621)	203
25	Corcondray (212501647)	146
25	Courchapon (212501720)	207
25	Étrabonne (212502256)	194
25	Ferrières-les-Bois (212502355)	321
25	Franey (212502579)	280
70	Hugier (217002864)	129
25	Jallerange (212503171)	260
25	Lantenne-Vertière (212503262)	548
25	Lavernay (212503320)	583
25	Le Mouterot (212504146)	131
39	Louvatange (213903024)	105
25	Mercey-le-Grand (212503742)	554
25	Moncley (212503833)	292
70	Montagney (217003532)	531
70	Motey-Besuche (217003748)	110
39	Pagney (213904022)	346
25	Placey (212504559)	200
25	Recologne (212504823)	652
39	Romain (213904642)	213
39	Rouffange (213904691)	105
25	Ruffey-le-Château (212505101)	368
25	Sauvagney (212505366)	189
70	Sornay (217004944)	339
39	Taxenne (213905276)	105
70	Tromarey (217005099)	99
25	Villers-Buzon (212506224)	256
39	Vitreux (213905813)	290

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
25	CA du Grand Besançon (242500361)	CA

70	CC Val de Gray (200036549)	CC
----	----------------------------	----

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)</p> <p><i>Il exerce, à titre obligatoire, l'alimentation en eau potable qui comprend notamment : -les études, la construction et la gestion de la production, du traitement, de l'adduction, du stockage et de la distribution de l'eau potable pour les collectivités adhérentes, -une action de conseil auprès des membres, conseils liés au fonctionnement du réseau d'eau potable. La défense incendie relève de la compétence et de la responsabilité des communes ou EPCI. Néanmoins, dans la mesure où les besoins pour la défense incendie peuvent être satisfaits par les infrastructures du syndicat, le réseau peut supporter l'installation de matériel de défense incendie après accord du syndicat et sur demande des communes ou EPCI. Le financement du service est assuré par les usagers, suivant les dispositions rég. en vigueur. Participat° des mbres limitées à : -extens° des réseaux de distribut° néc. à l'urbanisat° des lotissements ou de zones d'aménagmnt; - tvx expressément demandés par les communes; -tvx liés à la défense incendie publique.</i></p> <p>Par substitution</p>
<p>- Assainissement collectif</p> <p><i>Il assure, pou rle cpte des communes ou EPCI qui le lui ont confié, l'assainissement coll. qui recouvre la collecte, le transport et le traitement des eaux usées et comprend notamment: -Etudes, construct° et gest° des équipmnts (réseaux, postes, station,...) de collecte, de transport et de traitement des eaux usées. - Act° de conseil auprès des membres liées au fonctionnement du serv. ass. coll. Financement assuré par les usagers. Participat° des membres limitées à : -Extens° réseaux de collecte néc. à l'urbanisat° des lotissements ou de zones d'aménagmt; - Tvx expressément demandés par les communes. Les communes du Jura ont transféré l'assainissement à la CC JURA NORD (qui n'envisage pas de prendre l'eau).</i></p> <p>A la carte : La compétence a été conservée par : Vitreux, Romain, Rouffange, Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, CC Val de Gray, Pagny, Taxenne, Louvatange</p>
<p>- Assainissement non collectif</p> <p><i>Il exerce, à titre optionnel, l'assainissement non collectif, qui consiste en le contrôle des systèmes d'assainissement effectuant la collecte, le pré traitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés au réseau public d'assainissement. Le contrôle porte sur la conception, l'implantation et la bonne exécution des installations ainsi que leur bon fonctionnement. Le SIEVO met en place un service permettant d'assurer à la demande des usagers, l'entretien des installations d'assainissement non collectif, se limitant à la vidange des fosses, des bacs à graisses et le nettoyage des préfiltres. Sont exclus tous les éléments électromécaniques. Les communes du Jura ont transféré l'assainissement à la CC JURA NORD (qui n'envisage pas de prendre l'eau).</i></p> <p>A la carte : La compétence a été conservée par : Vitreux, CC Val de Gray, Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, Romain, Pagny, Taxenne, Rouffange, Louvatange</p> <p>Par substitution</p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)